



**MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service de la stratégie des formations
et de la vie étudiante
Sous-direction de la réussite et
de la vie étudiante
Département du pilotage et
du financement de la vie étudiante
DGESIP A2-1

N°2024-010443
Affaire suivie par :
F.CHEGUETTINE

☎ 01 55 55 62 52
Mél : [Farid.Cheguettine@
enseignementsup.gouv.fr](mailto:Farid.Cheguettine@enseignementsup.gouv.fr)
1, rue Descartes
75231 Paris Cedex 05

**Direction générale
de l'enseignement supérieur
et de l'insertion professionnelle**

Paris, le 15 octobre 2024

Le ministre de l'enseignement
supérieur et de la recherche

à

Madame la Présidente du centre national des
œuvres universitaires et scolaires

Objet : Approbation expresse de délibérations du conseil d'administration du Cnous du 8 octobre 2024
Référence : Votre courriel en date du 14 octobre 2024

Par courriel cité en référence et conformément aux dispositions de l'article R.822-21 du code de l'éducation, vous souhaitez obtenir mon approbation expresse pour la délibération n° CA-202410081 relative au budget rectificatif pour 2024 n° 3 du Centre national des œuvres universitaires et scolaires et pour la délibération n° CA-202410082 relative à la désignation des commissaires aux comptes, adoptées lors de la séance du conseil d'administration du 8 octobre 2024.

L'approbation expresse se justifie par la nécessité de pouvoir notifier les crédits budgétaires à destination des centres régionaux des œuvres scolaires et universitaires et de pouvoir désigner les commissaires aux comptes pour la certification des exercices 2024 à 2026, dans les meilleurs délais.

Compte tenu de ces éléments, j'approuve sans réserve les délibérations précitées.

**Le Sous-directeur de la Réussite et de la Vie Étudiante
DGESIP A2**

Charles DUPORTAIL